

LE JOUR, 1951
6 Novembre 1951

D'AZZAM PACHA A LA STRUCTURE DE LA LIGUE ARABE

Il faut le dire malgré la sympathie qu'on peut avoir pour sa personne, Azzam pacha se comporte en ce moment moins en secrétaire de la Ligue arabe qu'en citoyen égyptien passionné. Cela se conçoit jusqu'à un certain point, mais pas au-delà. Cela est humain, mais cela n'est pas équitable. De toute force Azzam Pacha veut embarquer la ligue dans une solidarité aveugle qui n'est pas conforme à sa nature et qui ne répond pas à ses besoins.

Personne plus que nous ne désire soutenir l'Egypte dans les limites du raisonnable et du possible. La médiation et les ententes, nous les avons recommandés les premiers, et dix fois. Et nous nous sentons, au Liban, politiquement plus près de l'Egypte qu'aucun autre membre de la Ligue ; mais il est manifeste que cette organisation régionale n'est pas un instrument qui puisse imposer à tous ses membres d'avancer de front dans la nuit.

Comment la Jordanie et l'Irak pourraient-ils suivre l'Egypte sans réserve dans la situation paradoxale où ils sont ? Et n'avons-nous pas vu la Jordanie refuser tout récemment d'adhérer au projet de pacte de sécurité interarabe ?

De la part d'Azzam pacha, il y a un manque de mesure qu'on ne peut pas feindre d'ignorer. Surtout qu'Azzam se rend lui aussi à Paris pour suivre les conversations et les travaux qui s'y préparent. Si Azzam pacha persiste à demander à la Ligue plus que ce qu'elle peut donner, il affaiblira cet instrument de rapprochement et sèmera autour de lui la perplexité avant la discorde ; car il ne suffit pas de solliciter les faits pour faire l'unité de vues et la règle de conduite.

La tendance de l'Egypte est de se comporter au sein des pays arabes comme se comportent parfois les Etats-Unis dans l'INU. C'est un mauvais exemple qu'il ne faut pas suivre. Les circonstances ne sont pas les mêmes, ni les possibilités.

Il faut mettre en relief, en cette circonstance, la prudence et la sagesse avec lesquelles s'est exprimé le président de la délégation syrienne à l'ONU. C'est le langage d'un homme d'Etat expérimenté qui ne fait un pas qu'après avoir étudié le terrain et qui ne veut pas se jeter dans le vide.

Les pays de la Ligue arabe, autre que l'Egypte, se comportent devant la démarche occidentale avec objectivité et mesure. Ils veulent étudier la situation et considérer ses éléments. Nous ne trouvons rien à redire à cela. Au contraire, nous avons montré combien il était indispensable, avant d'apporter un consentement formel, de rendre claire l'égalité fondamentale entre les pays souverains, grands et petits, appelés à collaborer ; et l'absence de toute obligation qui puisse affaiblir la politique des pays de la Ligue à l'égard d'Israël.

On voudrait du Secrétaire général de la Ligue arabe dans le moment présent, malgré ses graves soucis, et ce que sa position a de délicat et de difficile, moins d'exaltation et plus d'impartialité. S'il persistait à se passionner comme il fait, s'il ne faisait pas

effort sur lui-même pour tempérer les sollicitations de son nationalisme, il servirait mal son pays, il rendrait la Ligue suspecte à ses membres, et il les porterait malgré leur amour pour l’Egypte à une méfiance toute naturelle.

Logiquement, le souci de la défense collective doit passer pour l’Egypte elle-même avant le canal et avant le Soudan ; car, c’est la vie même des nations qui est en jeu ; cela n’empêche aucun des pays arabes de vouloir pour l’Egypte la solution la plus brillante, tant pour ce qui est relatif au Canal, qu’en ce qui concerne le Soudan.

S’il en était autrement, la Jordanie et l’Irak eux-mêmes pourraient jeter l’Egypte demain, dans des difficultés inextricables ; et cela pourrait se voir de la part d’autres membres de la Ligue, et pour chacune de leurs revendications.

La question de la défense collective ne se confond pas avec les difficultés qui séparent l’Egypte de l’Angleterre. Ce sont des matières différentes avec cette réserve, pourtant, que la défense collective a les meilleures chances de résoudre raisonnablement le problème du Canal.

Un journaliste américain demandait l’autre jour au ministre des Affaires étrangères d’Egypte pourquoi l’Egypte ne s’associerait pas, en contrepartie, à la défense collective méditerranéenne dans les Dardanelles et sur le Bosphore, ou ailleurs. Il y a des mois que nous avançons des idées de cet ordre, nous-même.

Une collaboration franche et égale dans son principe suppose la présence possible de toutes les parties sur les points stratégiques vitaux en Méditerranée, dans la mesure évidemment des moyens de chacun et en tenant compte de l’intérêt général. Et nous ne voyons pas pourquoi on ne chargerait pas des officiers généraux de tous les pays intéressés d’examiner la défense collective, eux les premiers, car c’est une question militaire au premier chef ; et sans doute, une question de vie et de mort.

Si l’Egypte risquait d’être bouleversée par le dedans et asservie, à quoi lui serviraient le Canal et le Soudan ?

D’autre part enfin, comment Azzam pacha peut-il demander sérieusement à la Jordanie et à l’Irak de se solidariser avec l’Egypte, alors qu’en se solidarisant avec l’Irak et la Jordanie, l’Egypte devrait admettre tacitement dans ce s pays ce qu’elle repousse chez elle ?

Telles sont quelques unes des singularités de structure de la Ligue arabe.